

Réf: Dossier N° 048751

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARC-EN -CIEL COURTAGE EN ASSURANCE -  
SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, CITE VERTE, Lot 167, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUthentiques en date du 10/01/2022 reçus par Me ouffoue bernard, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN -CIEL COURTAGE EN  
ASSURANCE - SARL »

Objet : - Courtage en assurance et réassurance.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, CITE VERTE, Lot 167, Ilot 20

Dirigeant(s) : Mme BAMBA SARAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00330 du 26/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03394/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

